



Aussac-Vadalle, le 10 mars 2020

Monsieur Antoine Bouchet
54, rue du Château d'eau
Aussac

16560 Aussac-Vadalle

Objet : Dérogation inscription scolaire année 2020/2021

Monsieur,

Comme suite à votre demande du 25 mai pour inscrire votre fille Romane en petite section à la rentrée de septembre 2020, j'ai le regret de vous informer que l'effectif est complet.

Vous m'avez informé que la commune de Val de Bonnieure pourrait accueillir votre fille à la prochaine rentrée. Je vous confirme mon avis favorable pour l'inscription à l'école de Val de Bonnieure et la prise en charge par la commune d'Aussac-Vadalle des frais de scolarité, selon un accord à passer avec la commune concernée.

Je reste à votre disposition, si vous aviez besoin d'autres renseignements.

Je vous prie, d'agréer monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Gérard LIOT